

# Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil d'établissement tenue le mardi 3 octobre 2015 à 19h00

ÉCOLE LES BOCAGES, 4832 DES LANDES, ST-AUGUSTIN, QUÉBEC

Étaient présents :

Diane Alary

Chantale Coulombe

Félix Meisels

Philip Boumansour

Valérie Deilhes

Guylène Plante

Marie-Christine Côté

Sébastien Gobeil

Mélissa Robin

Marie-Andrée Couillard

Sonia LeBlanc

Lyne Watier

## 1. Ouverture

### 1.1 Mot d'ouverture

Mme Watier souhaite la bienvenue à tous et informe les membres que cette réunion sera chargée puisque plusieurs documents en consultation sont déposés en novembre en vue de formuler, au besoin, des commentaires au Conseil des commissaires de janvier.

Mme Couillard souhaite la bienvenue à Mme Karine Drolet, enseignante au préscolaire, qui assiste à la réunion dans le cadre de son cours en gestion scolaire. Elle précise également que Mme Mélissa Robin, autrefois présente à titre de représentante du personnel de soutien, l'est maintenant également à titre de responsable du service de garde puisqu'elle remplace Mme Maryse Tétrault jusqu'à nouvel ordre.

### 1.2 Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Mme Watier constate que le quorum est atteint.

### 1.3 Adoption de l'ordre du jour

Mme Watier présente brièvement l'ordre du jour de la réunion.

On y effectue la modification suivante :

- Report en décembre du point 3.1 Budget service de garde  
Il est proposé par Mme Guylène Plante d'adopter l'ordre du jour de la réunion du 3 novembre 2015. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-15-16-014**

## 1.4 Adoption et suivis au procès-verbal du 6 octobre dernier

### Correction :

- Point 4.4, 3<sup>e</sup> puce : On aurait dû lire « Un montant de 4,75 millions a été estimé pour ce déménagement important. »

### Suivis :

- Point 3.3 : Un nouveau document « Règles de régie interne du Conseil d'établissement de l'école Les Bocages », comprenant un extrait de la loi sur l'instruction publique et les modifications adoptées le 6 octobre dernier, est remis aux membres. On y effectue cependant une modification à l'article 5 en enlevant le directeur de la liste des membres.
- Point 7.2 : L'activité payante du 13 novembre au service de garde est annulée à cause de la grève prévue. Cette activité devra être remplacée d'ici 12 mois. En ce qui concerne l'activité payante du 4 janvier, il sera possible de la déplacer à un moment jugé plus opportun. La date reste à déterminer. La planification de l'ensemble des activités du service de garde sera à l'ordre du jour en décembre. À suivre...
- Point 7.3 : Mme Watier a ajouté différents éléments à la résolution sur la réparation du module de jeu de la cour avant de l'envoyer. Elle a reçu un accusé de réception et des discussions ont eu lieu entre la Ville et la Commission scolaire. M. Bélanger, directeur des travaux publics de la Ville de St-Augustin, doit venir sous peu constater le bris et mettre en œuvre la réparation de la glissade qui est estimée à 6000\$.

Il est proposé par M. Philip Boumansour d'adopter le procès-verbal de la réunion du 6 octobre dernier. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-15-16-015**

## 1.5 Précision pour les mandats de chacun des représentants de parents

Mme Watier explique qu'une erreur a été commise lors de l'élection des nouveaux membres du Conseil d'établissement lors de l'assemblée générale des parents ayant eu lieu le 22 septembre dernier. Mme Amélie Croteau, membre du Conseil d'établissement l'an dernier, a décidé de quitter alors qu'il lui restait un an de mandat à compléter. Elle aurait donc dû être remplacée par un membre qui acceptait de poursuivre son mandat d'un an. Cependant, les nouveaux membres élus l'ont été en s'engageant pour un mandat de deux ans. Comme il y avait un déséquilibre d'année en année dans le nombre de nouveaux membres, il serait plus pertinent d'élire 3 nouveaux parents (sur un total de 6) chaque année plutôt que d'en élire 4 une année et 2 l'année suivante.

Il est proposé par Mme Valérie Deilhes d'annuler la reprise du mandat d'un an de Mme Amélie Croteau. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-15-16-016**

## 1.6 Précision concernant les résolutions

Mme Couillard explique que la façon d'identifier les numéros des résolutions a changé cette année, après vérification auprès de la Commission scolaire. Ces dernières seront toujours inscrites sous la forme suivante : C.E-25 (code de l'école Les Bocages)- 15-16 (année scolaire en cours)- xxx (numéro de résolution qui démarre à 001).

\*Il est à noter que le numéro de la résolution sur le module de jeu envoyée par Mme Watier à la Ville de St-Augustin et à la Commission scolaire n'est pas le même que celui du procès-verbal puisque ce dernier a été rédigé après l'envoi. Il avait été codifié selon l'ancienne méthode.

## 2. Interventions du public

Aucune intervention du public.

## 3. Adoption

### 3.1 Budget service de garde

Ce point est reporté à la réunion de décembre.

### 3.2 Budget de fonctionnement du Conseil d'établissement

Mme Couillard mentionne que le budget alloué au Conseil d'établissement est déterminé selon le nombre d'élèves qui fréquentent l'école. Les 401 élèves octroient donc un montant de 1105\$ pour l'année 2015-2016. Le budget est à la discrétion des membres et peut notamment servir au secrétariat, au gardiennage, à une contribution à la soirée de remerciement des parents bénévoles de l'école ou encore à une activité sociale. Au cours des dernières années, le budget était réparti entre le paiement d'une secrétaire (salaire de 100\$ par réunion, payé par chèque), l'achat de petits jus et une contribution pour le souper des bénévoles.

Cependant, comme le secrétariat est assuré par une employée de la Commission scolaire, le paiement ne devrait plus être fait par chèque, mais être ajouté à son salaire de base. Mme Couillard suggère alors d'augmenter le salaire de la secrétaire à 125\$ par séance afin de compenser l'ensemble des déductions à la source et ainsi permettre un salaire net de 100\$ par réunion compte tenu de l'ampleur de la tâche.

Il est proposé par Mme Lyne Watier d'augmenter le salaire de la secrétaire à 125\$ par réunion. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-15-16-017**

## 4. Approbation

#### **4.1 Activités éducatives pour les élèves de 3<sup>e</sup> année**

*Voir document « Programmation des sorties éducatives pour l'année scolaire 2015-2016 »*

Tel que prévu, les enseignants de 3<sup>e</sup> année ont fourni la liste de leurs activités et sorties éducatives pour cette année. Les cours d'échecs et l'activité Cré-Ani ayant déjà été approuvés, les membres doivent statuer sur le reste des activités proposées.

Il est proposé par Mme Guylène Plante d'approuver les activités éducatives proposées pour les élèves de 3<sup>e</sup> année. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-15-16-018**

#### **4.2 Changement à l'horaire pour la journée du 18 décembre**

Mme Couillard explique que la Commission scolaire permet aux écoles de terminer une heure plus tôt la journée précédant le congé des Fêtes. Le vendredi 18 décembre, les enfants dineraient de façon habituelle et finiraient à 14h17. Par contre, le transport scolaire ne serait disponible qu'à 15h17. Le service de garde serait donc offert gratuitement aux élèves prenant l'autobus pour cette heure d'attente. Un formulaire sera envoyé aux parents afin de connaître leurs intentions pour cette journée spéciale.

Il est proposé par Mme Marie-Christine Côté d'approuver le changement à l'horaire pour la journée du 18 décembre prochain. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-15-16-019**

#### **4.3 Bilan de la convention de gestion 2014-2015**

*Voir document « Plan de réussite et Convention de gestion et de réussite éducative – Bilan année scolaire 2014-2015 »*

Mme Couillard dépose le bilan de la convention de gestion pour l'année scolaire 2014-2015 afin que les membres du Conseil d'établissement en prennent connaissance puisqu'il devra être approuvé lors de la prochaine réunion en décembre. Ce document précise les attentes de la Commission scolaire envers chacune de ses écoles en fonction des objectifs fixés par le Ministère. À l'école Les Bocages, on demande de maintenir un certain taux de réussite et non de l'augmenter puisque les objectifs sont toujours atteints et que la clientèle qui la fréquente est performante.

Mme Couillard présente le document en regardant quelques exemples de résultats obtenus et mentionne que des ajustements ont été faits dans la manière de les présenter (taux de réussite en %) à la suite d'une demande du Conseil d'établissement l'an dernier.

Mme Côté mentionne que les résultats dévoilés à la page 12 concernant l'épreuve de lecture en 4<sup>e</sup> année relèvent plutôt d'une évaluation ministérielle de fin de cycle que d'une évaluation de la Commission scolaire.

M. Meisels se questionne sur le lien entre ce document et le projet éducatif de l'école. Il aimerait connaître, en tant que parent, les actions précises réalisées par l'école pour

atteindre ces résultats. Il propose que les objectifs du nouveau projet éducatif soient inscrits pour chacun des objectifs de la convention de gestion afin de faire un parallèle entre les deux documents.

Mme Couillard explique que le canevas et les axes d'orientation de la convention de gestion sont imposés par la Commission scolaire. Elle termine cependant en disant que la convention de gestion pour l'année scolaire 2015-2016 mettra davantage l'accent sur ce qui est fait en plus des moyens pédagogiques de base aux Bocages, le but étant d'alléger le document et de faire des liens avec le projet éducatif.

#### **4.4 Vente de chandails au logo des équipes sportives**

Mme Couillard informe les membres que des chandails à manches courtes ou à manches longues de couleur marine à l'effigie de nos équipes de basket-ball seraient à vendre. Les fonds amassés serviraient à l'achat de matériel sportif pour l'école. Les chèques devraient être probablement faits à l'ordre de la Fondation qui les transférerait ensuite à l'école. Il faudra valider cette façon de faire auprès de Mme Douville, présidente de la Fondation.

Il est proposé par Mme Diane Alary d'approuver la vente de chandails à l'effigie des équipes sportives de l'école. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-15-16-020**

### **5. Consultation**

#### **5.1 Critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire pour 2016-2017**

*Voir document « Les critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire pour 2016-2017 »*

*Voir document « Politique relative à l'admission, à l'inscription et au transfert des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire 2015-2016 : Comparatif »*

Mme Couillard dépose les documents relatifs aux critères d'inscription pour l'année scolaire 2016-2017. Les changements apportés par rapport à l'an dernier sont ombragés. Ces documents en consultation pourront faire l'objet, s'il y a lieu, de recommandations du Conseil d'établissement en décembre.

La primauté du critère de la distance sur le critère de fratrie soulève encore les passions et divise l'opinion. Par ailleurs, l'aire de desserte a été ajoutée dans les critères à analyser dans le cas où des transferts seraient à prévoir (voir point 5.1.3 du premier document). Mme Coulombe se demande s'il est préférable d'utiliser le critère de distance ou de l'aire de desserte, en supposant que cette dernière soit revue puisqu'aucun redécoupage n'a eu lieu depuis l'ouverture de l'école. Elle aimerait vérifier si les élèves transférés au préscolaire au

cours des deux dernières années auraient changé si leurs cas avaient été analysés selon l'aire de desserte. On fera l'exercice pour comparer les deux situations. Mme Coulombe se questionne également sur les raisons qui motivent ce changement et aimerait avoir des éclaircissements à ce sujet.

## **5.2 Liste des écoles et des centres en opération et leur aire de desserte pour 2016-2017**

*Voir document « Liste des écoles et des centres en opération et leur aire de desserte pour 2016-2017 »*

*Voir document « Politique relative à l'admission, à l'inscription et au transfert des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire 2015-2016 : Comparatif »*

Mme Couillard dépose le document présentant la liste des écoles et leur aire de desserte pour l'année scolaire 2016-2017. Ce document est également en consultation et pourra faire l'objet, s'il y a lieu, de recommandations du Conseil d'établissement en décembre.

Mme Watier mentionne que le second document fait partie des documents en consultation pour la première fois et qu'il sera possible d'émettre des recommandations sur ce dernier duquel tous les autres découlent. C'est un point positif pour le Conseil d'établissement.

## **5.3 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019 et prévision de la clientèle**

*Voir document « Lancement de consultation du plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2016-2017 – 2017-2018 – 2018-2019 et prévisions de clientèle »*

*Voir document « Les Bocages : Clientèles de l'année 2015-2016 et prévisions et pour les quatre prochaines années »*

Mme Couillard dépose les documents relatifs au plan triennal de répartition et de destination des immeubles et aux prévisions de clientèle. Ces documents en consultation pourront faire l'objet, s'il y a lieu, de recommandations du Conseil d'établissement en décembre. Il est à noter que l'école Les Bocages a vu sa clientèle diminuer au cours des dernières années, passant de 425 élèves il y a deux ans à 405 élèves cette année.

## **6. Information**

### **6.1 Cadre d'organisation de services éducatifs 2016-2017**

*Voir document « Cadre d'organisation des services éducatifs 2016-2017 »*

*Voir document « Cadre d'organisation des services éducatifs 2016-2017 : document explicatif »*

Mme Couillard présente brièvement les deux documents en précisant qu'il n'y a rien de particulier à noter cette année par rapport aux services éducatifs. On se souvient qu'il y avait eu des coupures dans les services aux élèves l'an dernier, mais que ce serait le statu quo l'an prochain.

## **6.2 Plan de lutte à l'intimidation**

*Voir document « Plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école »*

Mme Couillard présente le plan de lutte contre l'intimidation de l'école qui sera remis aux élèves sous peu. Les élèves devront signer un contrat d'engagement et le retourner à l'école. La seule modification qui se trouve dans le feuillet est l'adresse courriel à utiliser pour la dénonciation : [sosintimidation@csdecou.qc.ca](mailto:sosintimidation@csdecou.qc.ca).

## **6.3 Calendrier des rencontres**

*Voir document « Calendrier des rencontres du Conseil d'établissement 2015-2016 »*

Mme Couillard présente brièvement le calendrier des rencontres qui précise les différents sujets qui reviennent annuellement pour chacune des réunions.

## **6.4 Prévision de la clientèle**

Ce sujet a déjà fait l'objet d'une discussion au point 5.3.

# **7. Informations générales**

## **7.1 Mot de la présidente**

Mme Watier n'a rien à ajouter aux points discutés préalablement.

## **7.2 Mot de la directrice**

Mme Couillard informe les membres de différentes activités vécues à l'école :

- Le chariot contenant les 30 tablettes iPad est maintenant en fonction et le projet est lancé. De belles activités d'initiation ont été proposées aux élèves. La formation et le soutien aux enseignantes du comité TIC sont assurés par Mme Annie Marois, conseillère pédagogique à la Commission scolaire.
- L'école accueille cette année 12 stagiaires, allant du préscolaire à la 6<sup>e</sup> année.

- La disco d'Halloween organisée par les membres de la Fondation a été un franc succès le vendredi 30 octobre dernier et a permis d'amasser 925\$ (entrées, vente de breuvages et de bonbons). Les enfants semblent y avoir eu beaucoup de plaisir.
- Les deux bibliothèques de l'école ayant été fusionnées et déménagées au Manoir, un projet d'aménagement prévoyant des coussins ou chaises pour que les enfants puissent lire sur place est en cours. Des étudiants du Cégep Garneau en design intérieur pourraient être sollicités pour nous aider. La Fondation de l'école pourra contribuer financièrement à faire de cette nouvelle bibliothèque un endroit agréable à fréquenter.

### **7.3 Mot du trésorier**

M. Boumansour n'a rien à ajouter aux points discutés préalablement.

### **7.4 Mot du représentant au Comité de parents**

*Voir le courrier électronique intitulé « Notes sur la 1<sup>re</sup> rencontre du Comité des parents de la CSDD pour 2015 » envoyé le 25 octobre dernier*

M. Meisels, représentant au Comité de parents, a eu sa première rencontre le 15 octobre dernier et a fait parvenir aux membres un résumé par courrier électronique. Voici les principaux sujets abordés et les principales décisions prises :

- M. Deraspe a fait la présentation de la Commission scolaire des Découvreurs. Celle-ci comporte 22 établissements, fréquentés par 12 500 élèves et requérant près de 2000 employés. Plusieurs programmes spéciaux sont offerts au secondaire : Protic, PEI, sports (hockey, football, etc.) et piano. Au primaire, on trouve aussi quelques programmes, notamment en science, PEI, entrepreneuriat et anglais intensif. Le budget global de la Commission scolaire est de près de 143 millions de dollars par année avec un taux d'un peu plus de 4% de frais administratifs. À la gouvernance, on trouve 1 président et 10 commissaires. Elle est cotée comme la meilleure des commissions scolaires francophones, grâce à son fort taux de réussite et de diplomation ainsi que son faible taux d'abandon. Le nombre d'inscriptions est légèrement en hausse par rapport à l'année précédente.
- Il y aura une formation sur le rôle du Conseil d'établissement en novembre.
- Les Conseils d'établissement de la Commission scolaire paient une personne, souvent un enseignant, pour rédiger le procès-verbal. Le montant accordé est de 100\$.
- Il n'y a pas eu d'élections pour les commissaires parents, puisqu'il reste 1 an à leur mandat. Par contre, il y a eu des élections pour le comité exécutif du Comité des parents de la Commission scolaire et quelques autres postes, dont voici les résultats :
  - Président : Stéphane Lapierre, Collège des Compagnons
  - Vice-président : Martin Corbeil, École des Pionniers
  - Secrétaire : Catherine Marier, École des Sources
  - Trésorier : Stéphane Lapierre, Collège des Compagnons
  - Déléguée à la Fédération des comités des parents : Edwidge Jolicoeur, De Rochebelle

- Comité consultatif du transport de la CS : Samuel Lafleur, École du Versant

- Le comité consultatif EHDA a recruté 13 membres cette année, tel que requis par les règles en vigueur. Le Comité des parents les a nommés.

### **7.5 Mot des représentants des membres du personnel**

Mme Guylène : Les élèves du 3<sup>e</sup> cycle sont allés en sortie à la tour Martello le 19 octobre dernier vivre une activité à caractère historique dans laquelle ils devaient jouer le rôle d'enquêteurs. Par ailleurs, la matinée « Secondaire d'un jour » à l'école Laure-Gaudreault et la course de 3 km à l'école l'Arbrisseau l'après-midi du 23 octobre se sont bien déroulées. Les enfants ont pu être rassurés face au secondaire qui s'en vient en assistant à une demi-journée typique. Pour ce qui est de la course, quelques élèves se sont classés pour la finale régionale.

Mme Sonia : Les élèves de 1<sup>re</sup> année iront à l'École de cirque le 10 novembre prochain. D'ici là, ils sont bien occupés à compléter les dernières évaluations pour le premier bulletin.

Mme Diane : La routine est de mieux en mieux intégrée par les petits du préscolaire, malgré quelques changements de locaux. Par ailleurs, les éducateurs du service de garde ont décidé unanimement de reporter à plus tard leur traditionnel spectacle de Noël compte tenu de l'absence de Maryse, de l'arrivée de 5 nouveaux éducateurs, de l'instabilité des groupes et des possibles futures journées de grève qui diminuent le temps de pratique.

Mme Mélissa : Un groupe de 2<sup>e</sup> année au service de garde n'a pas d'éducateur fixe depuis plusieurs semaines, car leur éducatrice est en invalidité pour une durée indéterminée. Il est très ardu de trouver un remplaçant à court terme puisque le congé se prolonge de semaine en semaine. Des parents se plaignent du manque de fil conducteur pour ce groupe et du besoin d'une structure stable et d'une programmation variée. Mme Couillard demande à ce que les plaintes lui soient acheminées par courrier électronique afin qu'elle puisse assurer le suivi auprès de la Commission scolaire.

Mme Marie-Christine : Les élèves du 2<sup>e</sup> cycle ont tous débuté leurs cours d'échecs et cette activité éducative fait toujours autant fureur, notamment grâce à l'animation stimulante de M. Nicolas. Par ailleurs, la fin d'étape approche et les rencontres de parents pour le premier bulletin auront lieu à différents moments compte tenu des deux journées de grève les 12 et 13 novembre prochains.

### **7.6 Mot de la commissaire**

Mme Drolet ne pouvait être présente à la réunion.

## **8. Varia**

## **8.1 Activité sociale du mois de décembre pour les membres du Conseil d'établissement**

Mme Watier propose que l'heure de la réunion du 1<sup>er</sup> décembre prochain soit devancée à 18h30 afin qu'une activité sociale ait lieu pour les membres du Conseil d'établissement avant le congé des Fêtes. L'ordre du jour serait allégé en conséquence. Il est décidé que chaque membre apporte un élément pour un repas de type vins et fromages. Afin d'éviter les répétitions, chacun envoie à Mme Couillard par courrier électronique ce qu'il veut apporter et elle transmettra l'information à tous.

Dans un tout autre ordre d'idées, M. Gobeil demande à ce que l'installation volontaire et spectaculaire de décorations d'Halloween de M. Karl, le concierge, soit soulignée. Un mot de remerciement sera ajouté dans le prochain *Bocages Express*. Un rappel pour l'utilisation des boîtes Croque-livres pourra également être fait.

Levée de l'assemblée à 21h25.

---

Lyne Watier, présidente

---

Marie-Andrée Couillard, directrice

Secrétaire : Marie-Christine Côté